

Les tarifs 2014

Ne sont repris ci-dessous que les tarifs concernant les particuliers (hors lotissements industriels ou d'habitation).

- **Assainissement collectif**

Pour les communes de l'ex-Artois Comm. (59 communes) : les tarifs 2013 sont reconduits, 1,7727 € hors taxes le m³ pour la part variable, 20 € HT pour la part fixe (forfait annuel).

Pour les communes de l'ex-CCNE : 1,83 € par m³ + 20 € (part fixe annuelle)

- **Assainissement non collectif**

Pour toutes les communes, redevance pour le contrôle périodique de bon fonctionnement : 36 € net de taxe par an.